



**Commission de la coopération
transfrontalière et décentralisée**

2113 - Coopération transfrontalière

**Rencontre franco-allemande "France-
Allemagne : images et préjugés" -
Projet Interreg IV A "Tri-Neuron"**

Rapport n° CP/2011/363

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule coopération transfrontalière

Résumé :

Le présent rapport vise à proposer l'attribution de subventions aux actions de coopération transfrontalière suivantes :

- le projet INTERREG IV A 'Tri-Neuron' porté par l'association Neurex,
- la rencontre franco-allemande 'France-Allemagne : images et préjugés' organisée par l'association Répliques.

Le projet INTERREG IV A « Tri-Neuron »

L'association Neurex, créée en 2001 à l'initiative des universités de Bâle, Fribourg et Strasbourg, regroupe, dans le domaine des neurosciences, plus d'un millier de scientifiques dans une centaine de laboratoires.

En vue de renforcer un certain nombre de ses actions, l'association a initié le projet « Tri-Neuron » dans le cadre du programme communautaire INTERREG IV A Rhin Supérieur.

Le projet vise à développer les interactions neurosciences/autres disciplines, les échanges entre chercheurs et entre universitaires/industriels, la formation permanente des médecins et cliniciens, et l'impulsion de débats publics contradictoires sur les questions scientifiques et les enjeux sociétaux relatifs aux neurosciences.

La période de réalisation du projet est prévue de février 2012 à juin 2015.

Le Département est sollicité à hauteur de 52.000 € sur un budget total de 3.238.000 €.

**Rencontre franco-allemande du 9 au 17 avril 2011 sur le thème « France-
Allemagne : images et préjugés »**

En lien avec son homologue berlinois *Objectiv Berlin* et dans le cadre du programme communautaire PEJA *Programme Européen Jeunesse en Action*, l'association *Répliques* a organisé du 9 au 17 avril à Strasbourg une rencontre franco-allemande autour du thème « France-Allemagne : images et préjugés ».

Ont participé à cette rencontre une vingtaine de jeunes gens entre 18 et 30 ans, originaires de Berlin, Paris et Strasbourg.

Le Département est sollicité à hauteur de 1.500 € sur un budget total de 36.000 €.

L'attribution de ces subventions a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée réunie le 28 avril 2011.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
19569	65-6574-041	29 500,00 €	27 250,00 €	1 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les subventions suivantes :

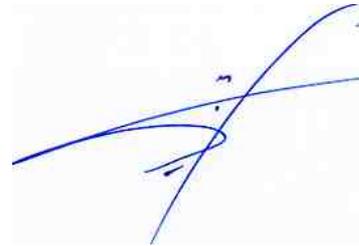
- 52.000 € à l'association Neurex pour la mise en oeuvre du projet INTERREG IV A "Tri-Neuron", sous réserve que ce dernier soit accepté par le comité de suivi du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur et que les crédits correspondants soient inscrits au budget départemental;

- 1.500 € à l'association Répliques pour l'organisation d'une rencontre franco-allemande sur le thème "France-Allemagne : images et préjugés" du 9 au 17 avril 2011 à Strasbourg, conformément au tableau annexé.

Elle autorise par ailleurs le Président du Conseil Général à signer le moment venu la convention relative au projet INTERREG IV A "Tri-Neuron".

Strasbourg, le 24/05/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL